

PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

Résumé de l'appel à projets à paraître

RÉGION ADMINISTRATIVE : Nouvelle-Aquitaine

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE : Département de la Creuse

SERVICE GESTIONNAIRE : Conseil départemental de la Creuse - service fse

CODE ET INTITULE : NAQUOI1750 Nouvelle-Aquitaine_CD23_2025_P1_OSH_Faciliter la correspondance demandeurs d'emploi et employeurs - Aller vers (interne)

PROGRAMME : Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

1.h Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés

CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :

La plateforme Job23 et son animation étant internes au Département de la Creuse, il s'agit donc d'une opération interne permettant la valorisation de dépenses du personnel de la collectivité. Seul le Département de la Creuse peut donc répondre à cet appel à projets.

MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU : 35 000 €

DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS : 18/08/2025

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 17/10/2025

DESCRIPTION ET CONTEXTE :

Le Département de la Creuse est un territoire rural à très faible densité de population (21 habitants par km², contre 71 en Nouvelle-Aquitaine), et avec une population vieillissante (près de 40% des habitants ont plus de 60 ans). Ce contexte démographique influence fortement le marché du travail : faible attractivité



pour les jeunes actifs, nombreux freins au retour/accès à l'emploi (mobilité, santé, précarité, faibles niveaux de qualifications, etc.), tissu économique dominé par les TPE, l'artisanat, l'agriculture et les services à la personne.

Malgré un taux de chômage plutôt stable (7% au premier trimestre 2025), il reste plus élevé que celui de la Région Nouvelle-Aquitaine (6,6%).

C'est à la lumière de ces constats notamment que le Département de la Creuse entend mener sa politique d'insertion sociale et professionnelle, détaillée au sein de son Programme départemental d'insertion (PDI). Sa volonté est ainsi de poursuivre son engagement dans l'accompagnement et la prise en compte des situations individuelles des publics dans leurs globalités afin de leur assurer une insertion réelle. Celui-ci s'inscrit en complémentarité des dispositifs de droit commun notamment ceux mis en place par France Travail qui ne recueille qu'environ 30% des offres d'emploi.

Le Département de la Creuse s'engage pour ce faire dans l'action et le soutien aux solutions innovantes en réponse aux difficultés des publics.

Afin de contribuer à ces objectifs, depuis 2023, le Département de la Creuse est engagé dans l'expérimentation d'un accompagnement rénové en faveur des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA), en collaboration avec France Travail.

Egalement en ce sens, une plateforme innovante et gratuite a été créée en novembre 2020 par le Département de la Creuse. Nommée "Job23", cet outil a pour ambition de faciliter la mise en relation entre les candidats et les employeurs au travers un système interactif de géolocalisation et d'algorithmes (recueil des offres d'emplois non recensées par France Travail, des offres de stages, des informations directes aux publics inscrits sur la plateforme Job23).

Pour diversifier les activités proposées et alimenter cette plateforme, un gestionnaire assure la collecte des offres d'emplois, la communication, et la promotion par l'animation de "job dating" sur les territoires, en lien avec les partenaires du réseau pour l'emploi.

Dans cet objectif également, le Département contribue, en sa qualité de gestionnaire délégataire d'une subvention FSE+, à la mise en œuvre de la Priorité 1 du Programme Opérationnel National du Fonds Social Européen Plus (PON FSE+), à savoir « Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables/ou des exclus ».

Ainsi, le FSE+, qui intervient en complément des financements publics « classiques », permet la réalisation de projets d'une ampleur et d'une qualité dont la valeur ajoutée a pu être démontrée par le passé. Cet effet levier favorise la création des conditions de sortie des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi, et du RSA.

C'est dans ce cadre que le Département de la Creuse a publié et prévoit de publier plusieurs appels à projets au cours de cette nouvelle programmation à destination des acteurs du territoire. Ces appels à projets s'inscrivent dans les deux objectifs spécifiques de la Priorité 1 :

- OS H : Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés
- OS L : Promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les personnes les plus démunies et les enfants.

Plusieurs appels à projets ont déjà été publiés au titre de l'OS H sur les thèmes suivants : la levée des freins liés à la mobilité, l'usage du numérique, la structuration et le soutien au secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE), le reconditionnement des outils informatiques, le soutien aux Ateliers et Chantiers d'Insertion, et l'animation et développement de l'inclusion sociale et professionnelle dans la commande publique. Des appels à projets rattachés à l'OS L ont également été publiés, et portent quant à eux sur la thématique du logement.

Deux autres appels à projets sont en cours de publication : Accompagnement rénové pour l'insertion des bénéficiaires du RSA (OSH) et Accompagnement social en faveur du logement (OSL).

Le présent appel à projets porte sur la facilitation de la correspondance demandeurs d'emploi et employeurs - Aller vers.

Une enveloppe de 35.000 euros de FSE+ est mobilisée pour cet appel à projets.

THÈME : Insertion professionnelle / Aller vers

